



Utilitaire de Mise à jour du portable

1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT	2
2. CONFIGURATION REQUISE	2
3. PREMIÈRE ÉTAPE : COPIE MAGASIN VERS PORTABLE	3
4. DEUXIÈME ETAPE : COPIE PORTABLE VERS MAGASIN.....	4



1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Accès : *Divers > Paramétrages > Utilitaires*
Onglet : *Transfert de fichiers / Portables*
Bouton : *Mise à jour du portable*

Cet utilitaire permet d'utiliser Odeis en mode « déconnecté » pour une utilisation ponctuelle hors du magasin.

Dans un premier temps, vous transférez la base de données du serveur magasin vers votre ordinateur portable, afin d'avoir tous les fichiers à jour pour travailler hors du magasin.

Dans un second temps, à votre retour au magasin, vous faites une copie des fichiers de votre portable vers le serveur magasin (uniquement si des modifications ont été apportées).

Ces opérations de recopies sont relativement sensibles, prenez bien connaissance de nos recommandations pour éviter toute perte de données.

Il est vivement conseillé d'effectuer une sauvegarde des fichiers du serveur magasin avant chaque copie.

2. CONFIGURATION REQUISE

- Un ordinateur portable relié au réseau.
- Sur ce portable, 2 icônes de lancement d'Odeis :
 - Icône distante : le portable accède aux données stockées sur le serveur du magasin (utilisée quand vous êtes connecté au réseau du magasin).
 - Icône locale : le portable accède aux données stockées sur son propre disque dur (utilisée pour le mode « déconnecté »).



3. PREMIÈRE ÉTAPE : COPIE MAGASIN VERS PORTABLE

Vous souhaitez rapatrier sur le portable les données du magasin pour une consultation en mode déconnecté.

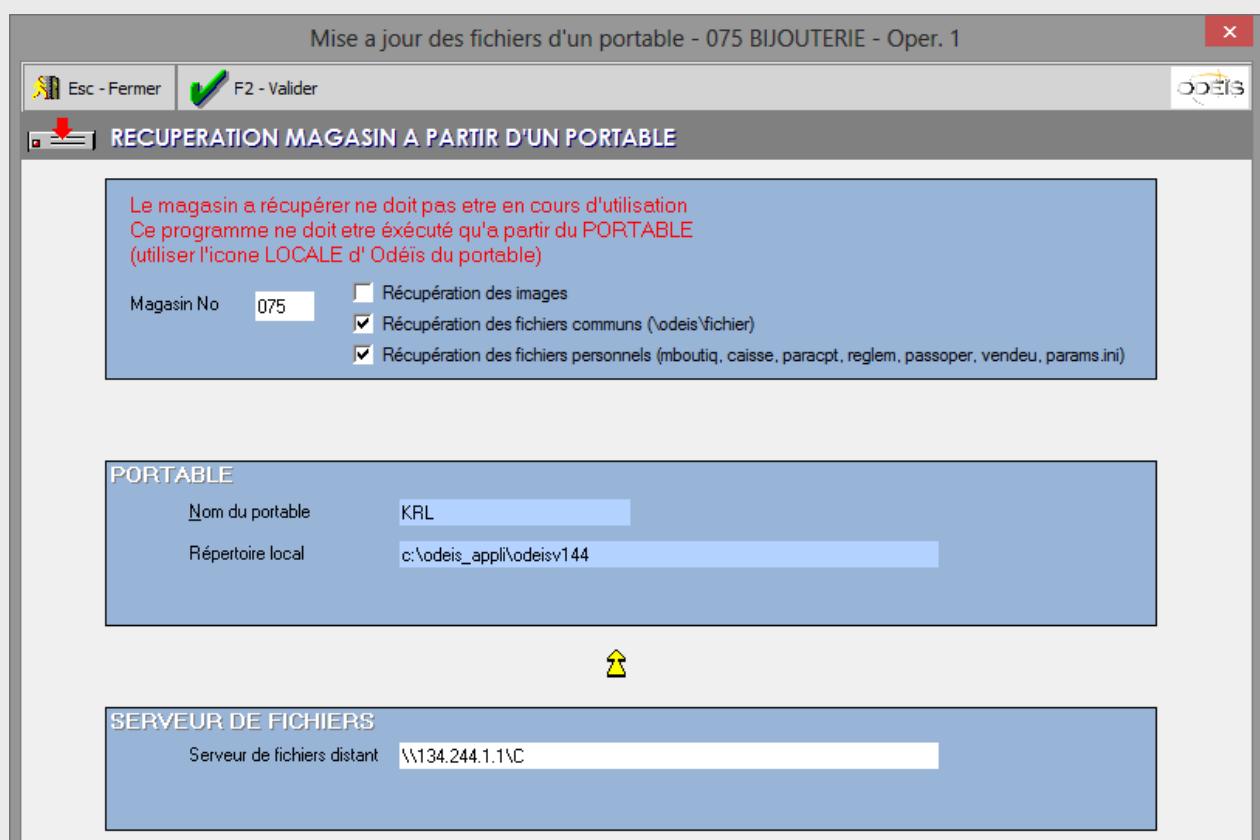
Placez-vous sur l'ordinateur portable (qui doit être connecté au réseau du magasin).

Remarque

Personne ne doit travailler dans le dossier magasin pendant la récupération.

- 1) Depuis l'icône **LOCALE** du portable, allez au

Menu Divers > Maintenance > Utilitaires
Onglet Transferts de fichiers / Portables
Bouton Mise à jour du portable



- 2) Choisissez les informations à récupérer sur le portable

Magasin No 075 Récupération des images
 Récupération des fichiers communs (\odeis\fichier)
 Récupération des fichiers personnels (mboutiq, caisse, paracpt, reglem, passoper, vendeu, params.ini)

- 3) Vérifiez que l'adresse du serveur de fichiers distant est correcte

SERVEUR DE FICHIERS
Serveur de fichiers distant: \\134.244.1.1\C

- 4) Validez la copie du serveur magasin vers le portable en cliquant sur F2 - Valider



4. DEUXIÈME ETAPE : COPIE PORTABLE VERS MAGASIN

Vous avez effectué des modifications sur votre dossier magasin depuis votre portable en mode déconnecté et souhaitez réintégrer les modifications sur le serveur du magasin.

Placez-vous sur l'ordinateur portable (qui doit être connecté au réseau du magasin).

Remarque

Personne ne doit travailler dans le dossier magasin pendant la récupération.

- 1) Depuis l'icône **LOCALE** du portable, allez au

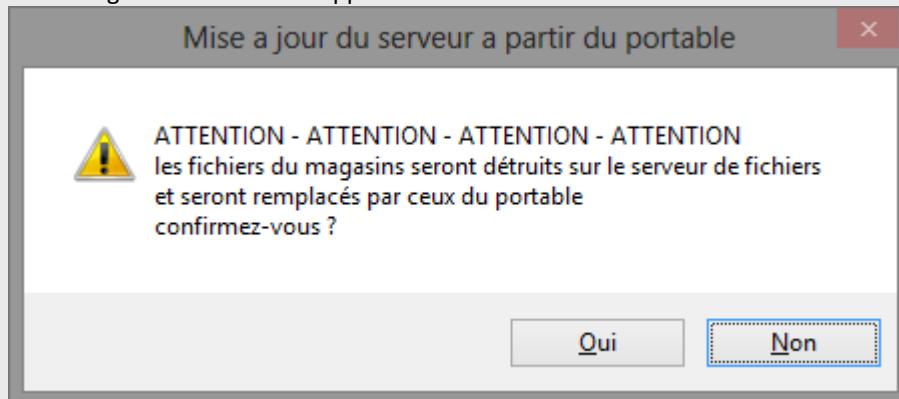
Menu Divers > Maintenance > Utilitaires
Onglet Transferts de fichiers / Portables
Bouton Mise à jour du portable

- 2) Choisissez les informations à récupérer sur le portable

Magasin No	075	<input type="checkbox"/> Récupération des images
		<input checked="" type="checkbox"/> Récupération des fichiers communs ('odeis\fichier')
		<input checked="" type="checkbox"/> Récupération des fichiers personnels (mboutiq, caisse, paracpt, reglem, passoper, vendeu, params.ini)

- 3) Changez le sens de la copie en cliquant sur la flèche jaune 

Le message d'avertissement apparaît :



Répondez « Oui » pour continuer.

- 4) Saisissez le mot de passe : « **SSECORP** »

La flèche jaune se transforme alors en 

- 5) Vérifiez que l'adresse du serveur de fichiers distant est correcte

SERVEUR DE FICHIERS	
Serveur de fichiers distant	\\\134.244.1.1\C

- 6) Validez la copie du portable vers le serveur magasin en cliquant sur  F2 - Valider



Mise en garde sur le transfert du portable vers le serveur

Si vous devez travailler sur le portable (saisie vente, saisie stock ...):

Il est indispensable qu'il n'y ait aucun chevauchement d'informations =>

Si vous devez faire des transferts dans les 2 sens (serveur vers portable et portable vers serveur), il est obligatoire de respecter les recommandations suivantes :

- Du serveur vers le portable : à la fin de l'opération de transfert, il est INTERDIT de travailler sur le serveur tant que le transfert du portable vers le serveur n'a pas été effectué. Tout ajout, modification, suppression sur le serveur serait annulé lors du transfert du portable vers le serveur.
- Du portable vers le serveur : à la fin de l'opération de transfert, il est INTERDIT de travailler sur le portable (en Local) tant que le transfert du serveur vers le portable n'a pas été effectué. Tout ajout, modification, suppression sur le portable serait annulé lors du transfert du serveur vers le portable.